

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 70

Projet de prolongement de l'autoroute 25 entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 13 JUIN PROCHAIN

Québec, le 1^{er} juin 2005 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *projet de prolongement de l'autoroute 25 entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa* par le ministère des Transports le **13 juin 2005 à 19 heures, à l'hôtel Le Château classique, situé au 6010, boul. des Grandes-Prairies à Saint-Léonard. Des séances sont également prévues à Laval et les coordonnées seront annoncées ultérieurement.**

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « rapports et publications ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Anne-Lyne Boutin, de son intention, dans la mesure du possible, deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le (418) 643-7447 poste 420 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 9 juin 2005**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention de M^{me} Anne-Lyne Boutin.**

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à autoroute25@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « consulter la documentation » dans la page principale du mandat, dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque Rivière-des-Prairies, 9001, boul. Perras, Montréal ;
- Bibliothèque Germaine-Guèvremont, 2900, boul. de la Concorde Est, Laval ;
- Centre biblio-culturel Henri-Bourassa, 5100, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal.

Vous pouvez également consulter les transcriptions des séances de la première partie de l'audience publique ainsi que les documents relatifs au projet dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « consulter la documentation » dans la page principale du mandat.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 16 septembre 2005.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Jean-Sébastien Fillion au (418) 643-7447 poste 538 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : autoroute25@bape.gouv.qc.ca.